



Extrait du Registre
Des
Délibérations



L'an deux mille seize

Le 09 Mars à 18 heures 00

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Cubzaguais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 03 Mars 2016.

DELEGUES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE PRESENTS : 21

NOMBRE DE VOTANTS : 24

Objet : Point Rencontre Informations Jeunesse Tarif séjour Futuroscope

Présents : 21

AYMAT Pascale, BASTIDE Jacques, BORRELLY Marie Claire, BOURSEAU Christiane, BRIDOUX-MICHEL Nadia, BRUN Jean Paul, COURSEAUX Mickael, DUMAS Alain, GUINAUDIE Sylvain, JEANNET Serge, LARRIEU Josette, LAVAUD Véronique, LOUBAT Sylvie, MANSUY Ludovic, MERCADIER Armand, MIEYEVILLE Georges, MONSEIGNE Célia, RAYNAL Vincent, SAGASTI Sylvie, SALLES-CLAVERIE Catherine, TABONE Alain.

Absents excusés ayant donné pouvoir : 4

DUMONT Éric pouvoir à Arnaud BOBET, MABILLE Christian pouvoir à SAGASTI Sylvie, PILARD Christophe pouvoir à LAVAUD Véronique, RODRIGUEZ Nathalie pouvoir à Serge JEANNET

Absent excusé : 1

BOBET Arnaud

Absent : 1

GRASSIAN Frédérique

Secrétaire de séance : Armand MERCADIER

Vu la délibération n°34-2003 en date du 02 Avril 2003, par laquelle le Conseil Communautaire a adopté les tarifs du Point Rencontre Information Jeunesse,

Considérant l'organisation par le PRIJ d'un séjour au Futuroscope de Poitiers sur 2 jours (les 18 et 19 avril 2016), pour douze jeunes encadrés par 2 animateurs,

Considérant que ce type d'activités fait l'objet d'une tarification spécifique non prévue dans la grille tarifaire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- De fixer la participation financière par jeune à 50 € pour le séjour du Point Rencontre Information Jeunesse au Futuroscope de Poitiers des 18 et 19 avril 2016
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette opération.

Pour: 24

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le : 15 MARS 2016

Publiée le : 15 MARS 2016

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac
Le 10 Mars 2016.

Le Président,

A.DUMAS.



CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Reçu en Préfecture ou
Sous-Préfecture le :
15 MARS 2016
Publié ou notifié le :
15 MARS 2016
le Président,